



Commission

*relative à l'ouverture d'un crédit de 1,750,000^{fr} pour les
Victimes des Inondations.*

Liana du 10 Mars 1876



Vous chargez d'examiner le projet de loi tendant à annuler au Budget de la Ministère de l'intérieur une somme de 1.750 000 fr. restée disponible sur le Crédit de 2.100 000 fr. ouvert au M. l. l. exercice 1875 en un en un.

Président de M. Branc.

M. Abel Proppertus, donne lecture du rapport sur le projet adopté le 29 Mars par la Chambre des Députés.

Le Rapport est adopté. Il sera déposé sur la tribune et la discussion sera demandée immédiatement.

Le Secrétaire
G. Magniez

Le Président
J. P. B. B.